



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATRIÈME SESSION

TRENTE DEUXIÈME LÉGISLATURE

journal des Débats

Commissions parlementaires

Commission permanente des affaires sociales

Élection du président et du vice-président

Président : M. Richard Guay

Le jeudi 15 mars 1984 - No 1

QUÉBEC

Table des matières

Élection du président	CAS-1
Élection du vice-président	CAS-1

Intervenants

M. Richard Guay, président
Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la commission
M. Christos Sirros
M. Jules Boucher
M. Roger Paré

Abonnement: 30 \$ par année pour les débats de la Chambre
30 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires

Chèque rédigé à l'ordre du ministre des Finances et adressé à
Éditeur officiel du Québec
Diffusion commerciale des publications gouvernementales
1283, boulevard Charest-Ouest
Québec G1N 2C9
Tél. (418) 643-5150

0,75 \$ l'exemplaire - Index 5 \$ en vente au
Service des documents parlementaires
Assemblée nationale
Édifice H - 4e étage
Québec G1A 1A7

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le jeudi 15 mars

Élection de la présidente et du vice-président

(Dix-huit heures dix-neuf minutes)

Le Président (M. Guay): La commission permanente des affaires sociales se réunit pour sa première séance en vue de l'élection de son président et de son vice-président.

Je veux remercier les députés qui ont patienté avec moi depuis 17 h 30. Enfin, mieux vaut tard que jamais. Je pense que vous avez tous entendu, puisque vous étiez tous et toutes présents tantôt lorsque j'ai lu les articles du règlement qui touchent l'élection, la fonction du président et du vice-président de la commission. Encore une fois, comme je vous l'ai dit, la commission est libre et maîtresse de ses travaux; c'est le symbole même de son autonomie. Il lui appartient donc de choisir son président qui est son animateur, qui est, en quelque sorte, l'organisateur, avec le vice-président, des travaux de la commission.

Dans le cas de la commission des affaires sociales, selon ce qui a été décidé à la commission de l'Assemblée nationale ce matin, il s'agit d'une commission qui sera présidée par un député du groupe de l'Opposition. Je recevrai maintenant toute motion d'un membre de l'Assemblée concernant la présidence de la commission pourvu qu'il s'agisse, bien sûr, d'un député de l'Opposition.

M. le député de Laurier.

Élection de la présidente

M. Sirros: Merci, M. le Président. Après avoir attendu tout ce temps, je pense que cela valait la peine, j'ai le goût de proposer Mme Thérèse Lavoie-Roux, députée de L'Acadie, à titre de présidente de la commission des affaires sociales, ce que je fais à l'instant.

Le Président (M. Guay): Y-a-t-il d'autres propositions?

Je dois donc conclure que la candidature de Mme la députée de L'Acadie reçoit l'assentiment de la majorité des deux groupes. Je l'en félicite; c'est un excellent choix. Je lui cède le fauteuil pour l'élection du vice-président.

Élection du vice-président

La Présidente (Mme Lavoie-Roux): Merci, M. le Président. Merci à mes collègues, tant de ma formation politique que de ceux du parti ministériel. J'aimerais demander,

puisque'il s'agit maintenant de choisir un vice-président (e), s'il y a une proposition du côté ministériel.

M. Boucher: Je propose le député de Shefford, M. Roger Paré.

La Présidente (Mme Lavoie-Roux): Est-ce que tout le monde agrée? Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Comme il ne semble pas y avoir d'autres propositions, je dois conclure que les deux côtés agréent à la proposition du député de Rivière-du-Loup. Adopté.

Je pense que le député de Shefford avait quand même un mot à dire.

M. Paré: Oui, très court, Mme la Présidente, c'est pour vous remercier de me donner la parole parce que, lors des deux derniers mois, j'ai tellement eu souvent l'occasion de vous donner la parole en commission parlementaire où j'étais président, cela me fait plaisir, aujourd'hui, que vous me l'accordiez. C'est seulement pour vous remercier, pour vous féliciter et vous dire que c'est avec empressement que nous collaborerons pour le bon fonctionnement de notre nouvelle commission.

La Présidente (Mme Lavoie-Roux): Je vous remercie. Je peux assurer tous les membres de la commission de ma disponibilité, de mon dévouement, de mon désir sincère que cette commission, au cours de ses travaux, puisse vraiment produire quelque chose qui servira à nos concitoyens. Maintenant, est-ce qu'il y a une motion d'ajournement?

Une voix: Mme la Présidente, je propose qu'on ajourne nos travaux sine die.

La Présidente (Mme Lavoie-Roux): Merci.

(Fin de la séance à 22 h 23)